

La première pêcherie méditerranéenne entre en évaluation MSC

Une pêcherie Italienne de sardine et d'anchois de Méditerranée entre en évaluation MSC.

Il s'agit de la pêcherie de Consorzio Mare Adriatico (Chioggia) qui capture l'anchois et la sardine dans le nord de la mer Adriatique avec des chalutiers pélagiques en bœuf. C'est la première pêcherie italienne et la première en Méditerranée à s'engager en évaluation selon le Référentiel MSC, reconnu mondialement comme le plus crédible et rigoureux pour évaluer la durabilité des pêcheries en milieu sauvage.

L'anchois et la sardine sont des espèces emblématiques en Italie. La majorité du poisson pêché par Consorzio Mare Adriatico est vendu en Italie et Europe. Si la certification est obtenue, ces produits pourront porter le label bleu du MSC reconnu internationalement. Ce label est un repère pour les consommateurs qui recherchent du poisson provenant d'une pêcherie durable ; un moyen simple pour les consommateurs de contribuer, à travers leurs achats, à la préservation des océans.

Une pêcherie emblématique

Les pêcheurs de Consorzio Mare Adriatico travaillent depuis longtemps dans l'Adriatique. La flotte est composée de huit bateaux qui fonctionnent en paire. En 2014, la pêcherie a capturé plus de 2000 tonnes d'anchois et 3500 tonnes de sardines.

Francesca Oppia, Directrice de Programme MSC en Italie commente : « *Le MSC s'engage pour des océans en bonne santé pour les générations futures. L'entrée de cette pêcherie en évaluation est une étape importante pour le MSC et pour la pêche en Méditerranée. L'évaluation va déterminer si la pêcherie prend les mesures nécessaires pour protéger l'environnement marin et sécuriser les approvisionnements en produits de la mer, pour les générations futures* ».

Une évaluation indépendante

L'évaluation va être menée par un organisme de certification indépendant, Rina Services S.p.A. Une équipe d'experts examinera Consorzio Mare Adriatico selon les trois principes du Référentiel MSC : la santé des stocks d'anchois et de sardine ; l'impact de la pêche sur l'environnement marin ; la gestion de la pêcherie. Le processus dure environ 18 mois et est ouvert aux parties prenantes. Tous les résultats sont revus par des pairs et aucune décision sur la durabilité de la pêcherie n'est prise avant la fin du processus complet d'évaluation.

Source : <https://www.msc.org/salle-de-presse/communiqués/la-premiere-pecherie-mediterraneenne-entre-en-evaluation-msc>